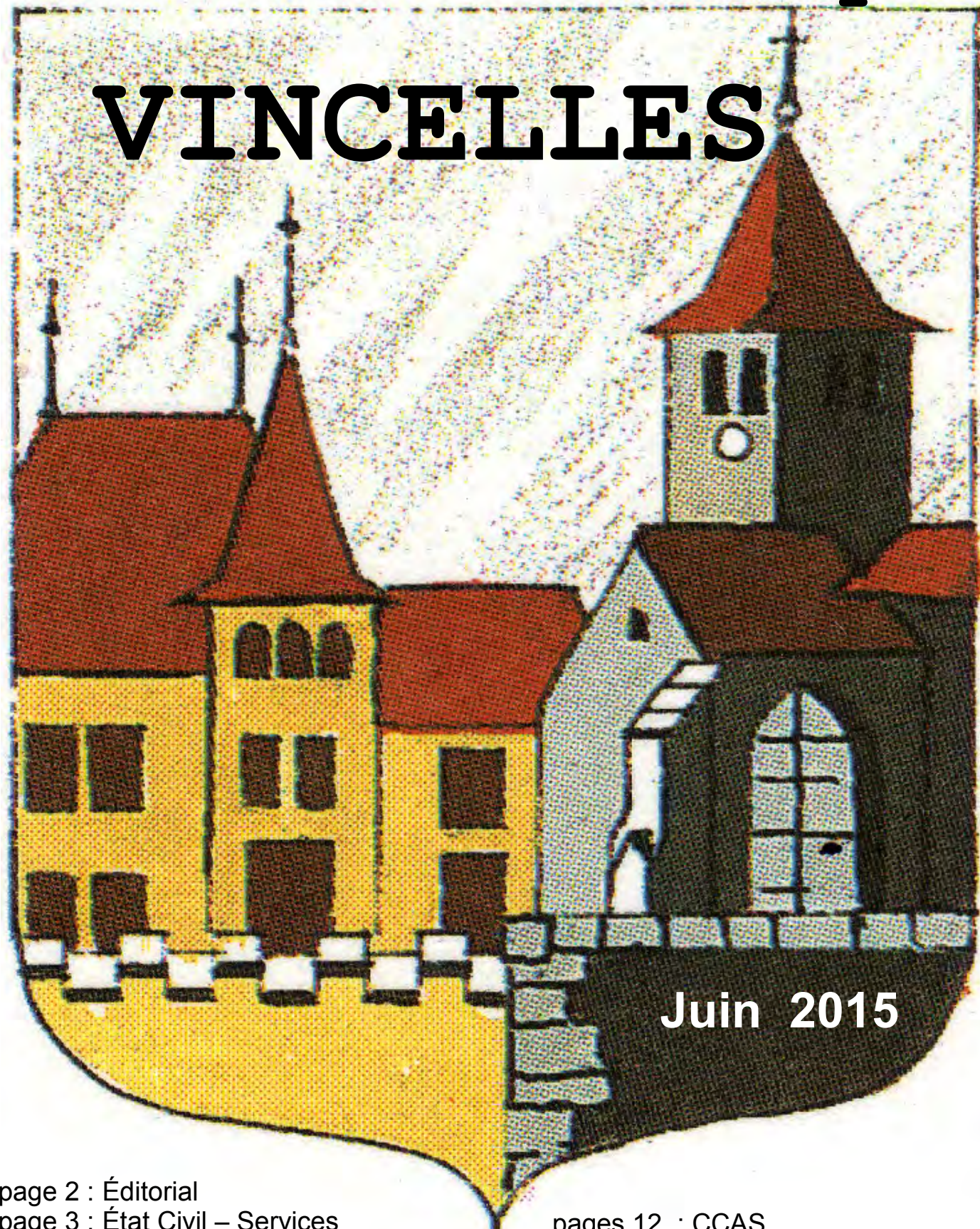


Bulletin Municipal

VINCELLES



Juin 2015

page 2 : Éditorial
page 3 : État Civil – Services
pages 4-5 : À Vincelles
page 6 : Bien vivre ensemble
pages 7-8 : Ça c'est passé à Vincelles
pages 8-9 : À venir à Vincelles
pages 10-11 : Associations

pages 12 : CCAS
page 13 : Portrait de Vincellois
page 14 : Un village où il fait bon vivre
pages 15-16 : Autour de l'école
page 17 : Bon à savoir
page 18 : Connaissez-vous ?

Éditorial

Les vacances approchent à grands pas et il est temps pour nous de vous dresser un bilan des six mois écoulés.

Vos élu(e)s municipaux ont finalisé le PLU ainsi que le zonage d'assainissement de la commune afin que ces documents vous soient présentés lors de l'enquête publique qui se déroule actuellement. Tout au long du processus, vous avez été tenus informés, bien au-delà de ce que demande la réglementation. C'est notre volonté que chacune et chacun puisse s'approprier les enjeux du PLU, puisse donner son avis sur deux documents importants qui engagent l'avenir de l'urbanisation de Vincelles pour environ quinze ans.

Par ailleurs, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Vignes ont été réalisés. Une belle opération rondement menée grâce au sérieux de l'entreprise choisie et de notre maître d'ouvrage le Sidec, sans oublier le suivi du chantier par les élu(e)s. Merci aux riverains pour leurs nombreux témoignages positifs ; ils nous sont précieux.

Le chemin d'accès, permettant le pompage direct dans la Sonnette par les pompiers pour la protection incendie de la Vendée, a été réalisé.

Les travaux de toiture de la salle des Fêtes devraient être engagés à partir de septembre. La pré-étude concernant la mise en accessibilité de la salle des Fêtes et la réalisation d'une cuisine en rez-de-chaussée a été confiée au CAUE.

La commune de Vincelles, comme toutes les communes de France, a connu une baisse des dotations de l'État. J'ai souhaité vous présenter dans ce journal quelques éléments du budget avec des points de comparaison avec des villages de même démographie ainsi que les choix que nous avons faits en terme de fiscalité.

Notre site internet est aujourd'hui opérationnel. Bien que toutes les rubriques ne soient pas entièrement complétées (ce travail se fera petit à petit), vous pouvez le découvrir en suivant ce lien <http://www.vincelles39.fr/> ; ce site est aussi le vôtre : n'hésitez pas à nous proposer articles ou documents pouvant l'enrichir.

Le CCAS, les associations, les élu(e)s municipaux sont très mobilisés pour que Vincelles soit un village où l'on se sente bien. Beaucoup de manifestations sont au programme des mois à venir, notamment les marchés de producteurs, une soirée courts métrage, le repas côtelettes au bord de la Sonnette, jazz en Revermont, du théâtre, des dégustations ...

Nous vous attendons nombreux à ces moments festifs et culturels.

Bonnes vacances à tous.

Brigitte MONNET
Maire de VINCELLES

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

BELLAMYZélie le 26/12/ 2014
RODOT Robin le 30/01/2015

Décès :

MARECHAL née REMOND Bernadette le 31/01/2015
PERRIN Jean le 14/04/2015
PROST née FOUILLAT Paulette le 04/06/2015

LES SERVICES

La mairie

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie sont :

- **lundi et mercredi de 14h à 18h.**
- **jeudi et vendredi de 8h30 à 12h**

Vous pouvez joindre la mairie par :

téléphone : 03 84 25 06 40

mail : vincelles2@wanadoo.fr

courrier : 1, Grande Rue 39190 Vincelles

Consultez aussi le site www.vincelles39.fr

SERVICES DE L'ÉTAT

Acheter un timbre fiscal électronique

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) s'est engagée, dans le cadre de ses démarches de simplification, à offrir des services numériques complets et accessibles à l'ensemble de ses usagers.

La dématérialisation du timbre fiscal s'inscrit tout naturellement dans cette évolution numérique.

Elle vise à la fois à offrir un meilleur service à l'utilisateur, à moderniser le fonctionnement de l'administration tout en allégeant les charges de travail des agents et réduisant les coûts.

Depuis le 2 mars 2015, ce projet est entré dans sa phase opérationnelle en franchissant une première étape : l'ouverture du site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Ce site permet désormais à l'utilisateur d'acheter en ligne, 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis son ordinateur, sa tablette, son smartphone, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Il est guidé pendant sa démarche. Une foire aux questions lui est d'ailleurs proposée pour répondre à ses principales interrogations. Ce service est entièrement sécurisé que ce soit au niveau du paiement du timbre électronique ou de son remboursement en cas de non utilisation.

POUR VOS PASSEPORTS,
OPEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE

EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE TIMBRE
PAR COURRIEL OU PAR SMS

[TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR](https://timbres.impots.gouv.fr)

Illustration d'un personnage souriant en forme de roue dentée, d'un ordinateur, d'un smartphone et d'un timbre fiscal électronique. Le timbre contient les informations suivantes :
États-Unis - France
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Finances Publiques
N° de timbre : 1415 3969 2017 7290
Timbre acheté pour :
Passeports pour une personne majeure (photos fournies)
Montant : 86,00 €
Date d'échéance : 04/02/2015
Date de fin de validité : 04/08/2015
Date de fin de remboursement : 04/02/2016

A VINCELLES

Le Budget communal

Lors du conseil municipal du 7 avril 2015, le conseil municipal a voté le compte administratif 2014, le compte de gestion 2014 ainsi que le budget prévisionnel 2015.

Vincelles et les villages de même « catégorie », quelques éléments de comparaison :

La situation financière telle que présentée par le Trésorier montre, en comparaison des villages de même strate géographique (catégorie de 250 à 499 habitants), que la commune de Vincelles a des dépenses de fonctionnement faibles : 274,00€/habitant alors qu'elles se situent à 512,00€ en moyenne sur le département, soit près du double. Du fait de cette rigueur de fonctionnement, nos capacités d'investissement s'en trouvent donc plus importantes.

L'encours total de la dette (emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre) est, elle aussi inférieure : 381€/habitant contre 515 €/habitant sur les villages de la même strate au niveau départemental.

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement, dotation de l'État) est pourtant inférieure à celle des autres communes : 15,65 €/hab. contre 20,02 €/hab ; cette DGF doit d'ailleurs et pour toutes les communes, connaître une baisse de 30% d'ici 2017. Déjà pour cette année 2015 notre DGF va passer de 27 558€ en 2014 à 22 964€ soit moins 4594€.

Les recettes de la fiscalité locale se sont montées à 101 000,00 € en 2014. Elles comprennent les taxes foncières et d'habitations. Pour 2015 elles sont estimées à 103 137,00 € du fait de l'augmentation des bases d'environ 2%, le conseil municipal ayant décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes. Pourtant, à nouveau, si l'on compare avec les villages de même strate démographique au niveau départemental, Vincelles a des taux inférieurs : taxe d'habitation 6,10% à Vincelles contre 7,80% pour la moyenne des villages comparables, taxe foncière bâti 12,48% contre 14,43%, taxe foncière non bâti 23,44% contre 27,41%.

La décision de ne pas augmenter les taux a été difficile à prendre dans la mesure où nous subissons de plein fouet les baisses de la dotation globale de fonctionnement mais les difficultés économiques sont toujours là et les Vincelloises et Vincellois aussi en subissent les conséquences.



Nos capacités à investir s'en trouveront forcément diminuées à l'avenir ; nous devons y songer dès aujourd'hui et continuer à être très rigoureux dans les choix de nos projets.

Les investissements 2014 : nous avons investi 206 266,00 € comprenant le remboursement en capital de nos emprunts, une grande partie des travaux d'enfouissement des réseaux rue des Vignes, une partie des frais d'élaboration de notre PLU et zonage d'assainissement, le changement des volets et vitres de notre logement rue des Vignes, le changement du chauffe eau de l'appartement de l'ancienne poste, l'achat de matériel pour l'entretien de la commune (tondeuse, débroussailleuse), le changement d'alarmes, ...

Nous avons pu enfouir les réseaux rue des Vignes sans avoir recours à l'emprunt, en cumulant une partie de nos recettes sur deux années.

Les investissements prévus en 2015, pour environ 171 000 € : la finalisation du PLU y compris zonage assainissement, une pré-étude de l'aménagement de la Salle des Fêtes que nous devons rendre accessible, la réfection de la toiture dont une partie en photovoltaïque de la salle des Fêtes, la fin de l'effacement des réseaux aériens rue des Vignes, la réalisation d'un emplacement parking handicapés, l'entourage de l'aire de jeux, la restauration d'un tableau, patrimoine de Vincelles, les finitions d'aménagement rue des Teppes, l'achat d'un désherbeur thermique, d'un vidéoprojecteur, le renouvellement de quelques vitrines de nos panneaux d'affichage et bien sûr la suite du remboursement en capital de nos emprunts. J'espère que ces quelques informations vous apporteront les éléments de compréhension qui guident les choix de vos élus municipaux.

Prendre le bus à Vincelles

Les bus Jura Bus/Jura Go **sont accessibles à tous.**

Les élèves scolarisés de la maternelle à la terminale (ou formation professionnelle en scolaire) bénéficient jusqu'à nouvel ordre de la gratuité des transports scolaires à condition d'en avoir fait la demande.

Pour tous les autres, des formules d'abonnement existent, mais il est également possible de payer son transport dans le bus (2€).

A Vincelles, trois possibilités pour prendre le bus.

Arrêt Église/Mairie Ligne 920- Rotalier/Vincelles

A = Toute l'année
V = Petites vacances
E = Vacances Été
S = Période Scolaire

Itinéraires Fonctionnement Services	A920-01 S 1	Itinéraires Fonctionnement Services	R920-01 S 2	R920-01 S 4	R920-01 S 6
Point d'arrêt	Immjv---	Point d'arrêt	--m----	Im-jv---	Im-jv---
VINCELLES Eglise	07:11	VINCELLES RD 1083	12:35	17:59	18:40
VINCELLES RD 1083	07:13	VINCELLES Mairie	12:36	18:01	18:42
		GRUSSE - Pressoir	12:42	18:06	18:47
		GRUSSE Ancienne Ecole	12:45	18:09	18:50
		ROTALIER Les Epinoux	12:55		

Immjvs-
= jours où les horaires
sont valables

Arrêt RD1083 Ligne 901-Bourg/Lons

A = Toute l'année
V = Petites vacances
E = Vacances Été
S = Période Scolaire

Itinéraires Fonctionnement Services	A901-01 A	A901-01 S	A901-07 S	A901-01 S	A901-03 S	A901-02 S	A901-04 S	A901-02 A	A901-04 S	A901-08 A	A901-05 S	A901-07 V+E	A901-07 V+E
Point d'arrêt	Immjvs--	Immjv--	Im-jv---	Immjv--	--m----	Immjvs--	---v---	Immjvs--	Immj---	Immjvs--	Im-jv---	Immjvs--	Immjvs--
VINCELLES RD1083	07:20	08:23	09:22	09:52		13:37		17:37		*	19:03	09:22	13:37
SAINT AGNES Rue Principale	07:21	08:24	09:23	09:53		13:38		17:38		*	19:04	09:23	13:38
CESANCEY Carif RD133/RD1083	07:24	08:27	09:25	09:55		13:41		17:41		*	19:06	09:25	13:41
GEVINGEY Garage	07:26	08:29	09:27	09:57		13:43	15:35	17:43	18:00	*	19:08	09:27	13:43
MESSIA/SORNE Route de Lyon	07:28	08:31	09:29	09:59		13:45	15:40	17:45	18:03	*	19:10	09:29	13:45
MESSIA/SORNE Salle des Fêtes	07:29	08:32	09:30	10:00		13:46	15:42	17:46	18:06	*	19:11	09:30	13:46
MONTMOROT Rivoire	07:30	08:33	09:31	10:01		13:47		17:47		*	19:12	09:31	13:47
LONS Lycée Montciel	07:32	08:35	09:33	10:03		13:49	15:47	17:49	18:09	*	19:14	09:33	13:49
LONS Gare Routière	07:35	08:38	09:35	10:05		13:52	15:50	17:52	18:12		19:17	09:35	13:52
LONS Avenue Thurel	07:40	08:43	09:38	10:08		13:56		17:56			19:45	09:38	13:56
LONS Piscine												09:45	14:03

Immjvs-
= jours où les horaires
sont valables

Arrêt Carrefour de Bonnaïso Ligne 919-Bonnaïso/Lons

A = Toute l'année
V = Petites vacances
E = Vacances Été
S = Période Scolaire

Itinéraires Fonctionnement Services	A919-01 S 1	Itinéraires Fonctionnement Services	R919-01 S 2	R919-02 S 4	R919-01 S 6
Point d'arrêt	Immjv--	Point d'arrêt	--m----	Im-jv---	Im-jv---
VINCELLES Bonnaïso Carrefour	07:00	LONS Gare Routière		16:50	18:10
MALLEREY Village	07:05	LONS Lycée Jean Michel	12:00	17:05	18:05
CONDAMINE Abribus	07:09	LONS Gare Routière	12:15		18:12
COURLAUX Nilly carif.St Martin	07:11	LONS Collège Rouget de Lisle	12:20		18:17
COURLAUX Route de Nilly	07:13	COURLANS Village RN		17:15	
LONS Lycée Montciel	07:18	COURLANS Chavannes		17:20	
LONS Collège Rouget de Lisle	07:23	COURLAUX Abribus		17:25	
LONS Gare Routière	07:28	COURLAUX Levanchée AncienneEcole		17:27	
LONS Lycée Jean Michel	07:38	COURLAUX Route de Nilly	12:30	17:35	18:27
		COURLAUX Nilly Château d'Eau	12:32	17:37	18:29
		CONDAMINE Abribus	12:34	17:39	18:31
		MALLEREY Village	12:40	17:45	18:38
		VINCELLES Bonnaïso Carrefour	12:45	17:50	18:43

L'intégralité des horaires est consultable sur « jurago.fr rubrique téléchargement » ou au point de vente JuraGo de la gare de Lons (7h30-12h en période scolaire et 16h30-18h durant les vacances).

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bien vivre ensemble demande **un minimum d'effort de la part de chacun**,

Mais cela permet de préserver la qualité de vie des Vincelloises et Vincellois et le cadre de notre village, c'est pourquoi, nous vous rappelons ici quelques règles à respecter.

Ordures ménagères : (règlement du SICTOM)

Pour la vue, pour l'esthétique, il y a mieux qu'une rangée de poubelles dans les rues. C'est pourquoi nous vous rappelons que les bacs gris et bleus peuvent être sortis la veille de la collecte et doivent être rangés après chaque ramassage

Divagation des animaux domestiques et hygiène publique : (code rural)

Alors que notre commune a investi dans une aire de jeux pour les enfants et les adolescents, de façon récurrente et inadmissible pour l'hygiène et la salubrité publique, nous retrouvons sur cette aire des déjections de chiens, tout comme le long des rues et autour de l'église.

Posséder un animal implique quelques obligations également comme celle par exemple de ramasser les déjections de ses animaux. Nous avons déjà rappelé ces principes dans un précédent bulletin municipal.

Si aucune amélioration n'est constatée, le Maire se verra dans l'obligation de prendre un arrêté et de sanctionner par une amende les contrevenants.

A savoir :

- tout chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres.



Lutte contre le bruit : (arrêté préfectoral)

Aucun bruit ne doit [...] porter atteinte [...] à la tranquillité du voisinage. Ainsi :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine (du lundi au samedi) : de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 20H00

- les dimanches et jours fériés de : 10H00 à 12H00

Attention, sont considérés comme bruits de voisinages liés au comportement, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

de cris d'animaux, de fêtes familiales, d'outils, d'appareils de diffusion sonore...

Brûlage des déchets verts : (circulaire ministérielle)

La circulaire ministérielle du 11 février 2014 rappelle qu'il est interdit de brûler les déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

A savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



Nicolas Liardon

ÇA C'EST PASSÉ À VINCELLES

Cérémonie du 08 mai

Avant de lire le message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, cette cérémonie fût l'occasion pour Mme La Maire de rappeler que cette célébration du 70^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 était la célébration de la victoire de la liberté sur l'oppression, mais aussi de la démocratie sur le totalitarisme. Elle remercia aussi chaleureusement M. Monneret qui assure le commandement de la cérémonie, le Souvenir Français, les Porte-drapeaux, la clique de Cousance pour leur fidèle présence à nos cérémonies de commémoration ainsi que la population.



Passage de l'AMB à Vincelles

Le 17 mai darré l'AMB fio sa randonnée d'l'an-née. La Beaufortine yé sont nom, passo s'tan-née dans la commune de Vincelles. Les teus de 19 à peu 25 km se croisain au moué-tant de Vincelles, un casse-crotte éto prévu vé la mairie. Brigitte Monnet maire de Vincelles après la d'mande de l'AMB nos a gentiment beilli l'autorisation d'renter dans la salle des Fêtes. Ou pou dire merci à Brigitte à peu au conseil municipal de notre brawe p'chote commune du jura.



Ce sont quelques 320 randonneurs qui sont passés par Vincelles ce dimanche 17 mai.

Et si votre patois bressan est un peu rouillé, voici une petite traduction :

Le 17 mai dernier l'AMB (Association des Marcheurs de Beaufort) faisait sa randonnée annuelle. La Beaufortine passait cette année par la commune de Vincelles. Les parcours de 19 km et 25 km se croisaient au centre de Vincelles et un réconfort a été proposé au niveau de la Mairie. Brigitte Monnet, Maire de Vincelles, suite à la demande de l'AMB nous a gracieusement prêté l'accès à la salle des Fêtes. Merci Brigitte ainsi qu'à la municipalité de notre belle petite commune jurassienne.

Bernard BUE

Pour celles et ceux qui ont envie de se mettre ou remettre au patois bressan, vous pourrez retrouver notre ami Bernard Bue et d'autres sur « Radio Bresse » (92.8) le vendredi soir entre 18 et 19h.

Fêtes des voisins à Bonnaisod

De 9 ans pour Victor à 79 ans pour Georgette, les voisins du hameau de Bonnaisod ont fait la fête vendredi 29 mai et ce, comme il se doit.

Un événement maintenant incontournable qui rassemble chaque année, depuis déjà 7 ans, une trentaine de personnes.



Enfouissement des réseaux rue des Vignes

Une belle opération vient de se terminer, l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens de la rue des Vignes. Du désagrément occasionné par les travaux qui ont duré plus d'un mois fait place aujourd'hui la satisfaction d'un paysage mettant en valeur les anciennes demeures, les murets en pierre, les pierres levées. Les lampadaires identiques à ceux que l'on retrouve rue du Pérou ou rue des Fontaines s'intègrent parfaitement au bâti ancien.

Nombreux ont été les habitants de cette rue à nous dire leur satisfaction quant à la qualité des travaux réalisés par l'entreprise retenue lors de l'appel d'offres, l'entreprise Gasquet. Certains habitants ont même profité de leur présence sur Vincelles, à leur charge il va de soi, pour faire des travaux chez eux. Ceci n'est pas rare, lorsque les travaux de création du cheminement piétonnier rue des Teppes avaient eu lieu, des riverains avaient sollicité l'entreprise Eiffage pour goudronner leur entrée de cour. Ces travaux réalisés sont facturés directement aux personnes qui en ont fait la demande.

Pour rappel le coût estimatif des travaux était de 227 301,53 € TTC dont 152 116,99 € à la charge de la commune.

Retrouvez l'opération en photo au dos de votre bulletin.

Brigitte Monnet

Sécurité incendie à la « La Vendée » : travaux terminés



Comme nous vous l'avions signalé dans notre journal de décembre 2014, il y avait nécessité du fait de l'insuffisance du diamètre de la conduite d'eau alimentant le poteau incendie de la Vendée de créer un chemin d'accès permettant le pompage direct dans la Sonnette par les pompiers. Celui-ci a été réalisé début 2015 par l'entreprise Petitjean. Ce chemin se situe à l'arrière du moulin Bouillet. Je tiens à remercier Michel Bouillet et sa famille d'avoir accepté le passage de ce chemin sur leur propriété pour la sécurité des habitants de la Vendée.

À VENIR À VINCELLES

Les marchés de producteurs locaux

Comme chaque été, ils sont organisés en partenariat avec l'association « Entre producteurs » les 4èmes dimanches des mois de juin, juillet et août sur la place du village, c'est-à-dire

les dimanches 28 juin, 26 juillet et 23 août.

A ce jour, seront présents des producteurs locaux de légumes, de fromages de brebis, de cosmétiques à base de plantes, de confitures et sirops, des éleveurs d'escargots et de poissons d'eau douce, un paysan boulanger, un viticulteur.

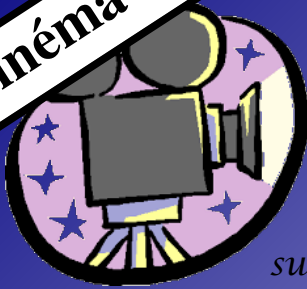


Théâtre à Vincelles

Réservez dès à présent votre après midi (à partir de 17h) du **dimanche 29 novembre 2015** pour venir applaudir à la Salle des fêtes le nouveau spectacle de la troupe « Coup de théâtre ».

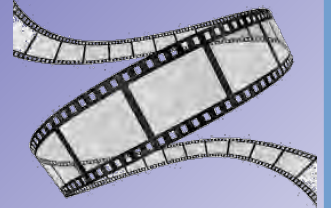


Cinéma à Vincelles



Invitation

En partenariat avec l'association [nesta],
une **séance de cinéma**
avec 4 films courts métrages aura lieu
vendredi 17 juillet
sur l'aire de jeux, en bas de la rue des fontaines,
à partir de 21 H 30.



*En cas de mauvais temps, la séance est prévue à la salle des fêtes.
L'entrée est gratuite.*

Auparavant, dès 20 heures, une buvette et des barbecues seront installés à proximité, accessibles à tous ceux qui souhaitent pique niquer et passer un moment convivial avant que la nuit tombe et ne s'allume « la lanterne magique ».

Jazz en Revermont Dimanche 11 octobre à Vincelles

Le village sera en fête et en musique à cette occasion, avec les Chicks et le Philippe Aubert Quartet.

Dès 11 heures, une déambulation musicale entraînera le public dans les rues du village. En partenariat avec les viticulteurs, un apéritif sera organisé dans un lieu du parcours.

A midi, un repas sous la forme d'une assiette régionale sera concocté et servi dans la salle des fêtes par l'association LE VAL.

CHICKS **VINCELLES - D 11 Octobre - 11 h**



Formées au sein de la compagnie Rouge Malice dès leur plus tendre enfance **Chicks** est un groupe vocal aux influences variées, composé de sept chanteuses âgées de 18 à 24 ans.

Des années de complicité mènent ces passionnées de chant à créer leur groupe en septembre 2013.

Leur répertoire s'articule autour de compositions et de reprises de chants traditionnels du monde, et de standards pop, jazz ou latino.

Le travail des **Chicks** est fortement influencé par la musique Brésilienne; quatre des sept chanteuses ayant eu la chance de se rendre au Brésil en 2014 pour un séjour de formation de 3 mois dans le cadre du projet OSE.

Les choristes

- Fanette BOITEUX
- Margaux BONNARD
- Maurine BOUVARD
- Axelle DION
- Mathilde FUSIER
- Suzon GUFFROY
- Maurine ROGER

Direction artistique : Mathilde FUSIER

==> [CHICKS \(facebook\)](#)

PHILIPPE AUDIBERT QUARTET **VINCELLES - D 11 Octobre -**



Philippe Audibert est passé maître dans l'interprétation du jazz classique sous toutes ses formes. Adepte du swing rondement mené, improvisateur prolifique, la richesse de son phrasé et la chaleur de sa sonorité lui ont valu de jouer avec des musiciens tels que Bill Coleman, Hal Singer, Cat Anderson, Benny Waters, Wallace Davenport ou Joe Turner.

Le répertoire de la formation Philippe Audibert est basé sur les périodes particulières de Sidney Bechet et Lester Young quand ils jouaient en formation le fabuleux tromboniste Vic Dickenson. Des personnalités de caractères opposés, des instruments différents, mais un langage musical tellement proche et fascinant. Sidney et Lester ces géants du jazz, pères spirituels d'une musique qui évoluera sans cesse dans le temps, ont nourri le saxophoniste Philippe Audibert et son 4tet.

- Philippe Audibert : saxophone soprano, tenor et clarinette
- Gilles Chevaucherie : contrebasse
- Félix Hunot : guitare, banjo
- Sylvain Gléverec : batterie

Le nombre de couverts étant limité à 120-130 personnes, l'inscription sera vivement recommandée.

Et à 14 heures, concert sous chapiteau sur l'aire de jeu en bas de la rue des fontaines. Une buvette sera installée à proximité.

Martine David

ASSOCIATIONS

Le VAL

La plantation des fleurs cette année s'est faite le 19 mai 2015 (800 plants) avec le soleil et dans la bonne humeur, grâce à une douzaine de bénévoles que nous remercions, notre village a repris ses couleurs d'été. Nous comptons toujours sur les bonnes volontés pour l'arrosage.

Cette année ***la journée côtelettes se fera le 26 juillet 2015 à 12 h*** à l'aire de jeux. Cette journée sera surtout une rencontre entre toutes les générations, venez vous détendre en famille et entre amis nous vous attendons nombreux.

Places limitées, inscriptions auprès de :
- Annie GAVAND 03.84.25.09.31 et Michel DESIRE 03.84.25.03.30

Et n'oubliez pas le dimanche 20 septembre 2015 aura lieu ***le vide grenier*** à l'aire de Jeux. Ouvert à tous : exposants et visiteurs. Renseignements Inscriptions auprès de Annie GAVAND et de Michel DESIRE

Le dimanche 11 octobre 2015 « JAZZ EN REVERMONT » se fera à VINCELLES à l'aire de jeux. Un repas sera servi à la salle des fêtes « LA VINCIFLETTE » à midi (**SUR RESERVATIONS**)

En espérant que nous aurons un meilleur temps qu'en 2014 pour toutes ces manifestations nous espérons vous voir nombreux.

La Présidente : Annie GAVAND



La Cagnotte des p'tits écoliers

Vendredi 29 mai, s'est déroulée pour la troisième édition la journée "confection et vente de pizzas" organisée par les parents d'élèves de l'école intercommunale de Vincelles. (association la cagnotte des petits écoliers)

C'est dans la bonne humeur, que les parents se sont réunis dans la salle des fêtes de Vercia dès 08h45 pour préparer les 380 pizzas commandées. On pouvait soit emporter sa commande soit manger sur place. L'argent récolté servira à financer différents projets et activités de l'établissement scolaire. Le bilan de cette journée est très positif. Chacun est prêt à recommencer l'année prochaine !

Marion et Loïc Quenot

Club LAAC

(Loisirs, Activités, Animations, Culture)

Installé à Vincelles depuis novembre 2014, l'atelier peinture a clos sa saison par des portes ouvertes le samedi 6 juin. L'exposition de la bonne centaine de réalisations fut l'occasion pour les visiteurs d'apprécier la diversité des créations produites par les quatorze jeunes artistes âgés de 4 à 10 ans inscrits à Vincelles ainsi que celles des enfants, adolescents et adultes de la section de Beaufort. Les familles ont pu mesurer les progrès réalisés en une saison et pour les nouveaux de l'atelier, l'évolution de la maîtrise des techniques tout au long des mois. Après avoir travaillé l'aquarelle (technique la plus



difficile), les jeunes artistes ont abordé le pastel sec puis l'acrylique en compagnie de l'intervenante Michèle Goloubief, artiste peintre enseignante d'activités de loisirs.

Avec une météo peu propice aux sorties, les photographes ont dû se contenter de la théorie. Les séances ont été construites en fonction de leurs attentes.

La rentrée se fera début octobre. Les ateliers peinture seront toujours proposés le mardi après l'école ou les TAP (temps d'activités périscolaire).

L'atelier ABC de la photographie numérique et son environnement informatique qui sera reconduit pourra être déplacé en fonction des disponibilités des participants potentiels. Enfin, les ateliers créatifs adultes et enfants qui n'ont pas pu être mis en place au cours de cette saison trouveront une place sur le calendrier des propositions 2015-2016.

Contact : Jocelyne Menouillard 03 84 25 10 72 ou club-laac@orange.fr

ADMR



1-SORTIR PLUS

Cette prestation, sans conditions de ressources pour les personnes de plus de 80 ans relevant des régimes complémentaires AGIRC et ARRCO, va permettre à ces personnes d'être accompagnées et/ou conduites pour tout type de sortie (courses, sorties culturelles, visites aux proches, rendez-vous...). Cette aide se concrétise par l'attribution d'un carnet de 10 chèques SORTIR PLUS d'une valeur totale de 150 euros, renouvelables deux fois sur une même année avec une participation financière de 15 euros pour le 1er carnet, 20 euros pour le 2ème et 30 euros pour le 3ème.

Pas besoin d'être déjà bénéficiaire de l'ADMR pour profiter de cette offre.

2-PORTAGE DE REPAS

Jusqu'au 16 mai 2015, les repas livrés par l'ADMR de Beaufort étaient fabriqués à l'EHPAD de Bian et servis, en liaison chaude, dans des emballages spécifiques. Ce service, depuis plusieurs années, se révélait déficitaire et, faute d'avoir réussi à trouver un accord financier avec le fournisseur, les responsables de l'ADMR ont dû se résoudre à modifier leur façon de faire.

C'est pourquoi depuis le 18 mai 2015, les repas livrés par l'ADMR de Beaufort sont fabriqués par la cuisine centrale de Lons-le-Saunier en liaison froide. La livraison, en véhicule frigorifique, se fait 5 jours sur 7, le matin. Le vendredi, les bénéficiaires ont la possibilité de recevoir leur repas pour le samedi et le dimanche avec des menus différents.

Pour tout renseignement concernant ces dispositifs, l'ADMR de Beaufort est à votre disposition au 10 Grande Rue à Beaufort (tél : 03 84 25 19 57). Le bureau est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

LE CCAS

Enquête personnes âgées

Le Conseil Départemental du Jura, sensibilisé par la problématique de nos aînés en perte d'autonomie, a souhaité mener une action collective d'information et de prévention auprès des personnes âgées de plus de 75 ans de la communauté de communes du Sud Revermont .

Un questionnaire a été distribué à tous les CCAS du territoire dans le but de mieux cibler les attentes des personnes âgées. Les membres du CCAS de notre commune ont rendu visite à nos aînés dans le courant du mois de décembre afin de remplir au mieux ces questionnaires.

Grâce au soutien actif des CCAS , 200 questionnaires ont été retournés à la Communauté de Communes (dont une vingtaine pour Vincelles).

Le Conseil Départemental, après analyse, restitue les résultats :
Personnes ayant des difficultés :

- pour se déplacer à l'extérieur (transport) 85
- pour faire les courses 72
- pour jardiner 65
- pour faire de la couture 53
- pour s'habiller, se coiffer 26
- pour lire 23
- pour communiquer 22
- pour faire sa toilette 36
- pour les loisirs (transport) 33
- pour manger, cuisiner 31
- pour se déplacer à l'intérieur 22
- pour regarder la télévision 12

Certains aimeraient être aidés pour la gestion administrative (remplir les papiers, impôts, etc.)

Le Conseil Départemental propose une **journée sur « les trucs et astuces pour bien vivre chez soi »** prévue le à la Communauté de Communes du Sud Revermont

vendredi 18 septembre 2015

Cette journée s'adresse à tous : personnes âgées, familles, professionnels et aussi à ceux qui voudraient anticiper pour leurs vieux jours.

Des membres du CCAS seront à la disposition des personnes âgées qui souhaiteraient participer à cette journée. Une invitation leur sera remise ultérieurement. La commission sociale de la Communauté de Communes se réunira le 2 juillet afin de réfléchir sur la mobilité des personnes âgées.

Gym seniors

Depuis septembre 2010, les seniors de Vincelles et des alentours (de 60 à + 80 ans) viennent redynamiser leur corps par des mouvements ludiques pratiqués en douceur.

Tous les exercices sont prévus pour que chacun prenne du plaisir dans leur exécution.

Chaque cours débute par une série d'échauffements destinés à préparer les muscles et les articulations aux différents exercices qui seront à exécuter par la suite.

Les cours ont lieu à la Salle des Fêtes de Vincelles tous les mardis de 10H30 à 11H30.

Pour tout renseignement, contactez :
Joséphite MICHELET -

tél. 03 84 25 13 00



...ou en plein air.



PORTRAIT DE VINCELLOIS

Loïc QUENOT

agent de développement à la Fédération Régionale des Foyers Ruraux

Loïc Quenot, 32 ans, vit à Vincelles depuis un an avec Marion sa compagne et leurs 2 filles Zélie et Alix âgées de 7 et 4 ans.

Un an, c'est peu mais déjà on s'est habitué à le voir avec sa famille dans les manifestations du village et bien décidé à participer le plus possible à la vie du village.

Il faut dire que pour lui les valeurs d'échanges et de solidarité correspondent aux bases fondamentales de son métier : agent de développement à la Fédération Régionale des Foyers Ruraux.

Son travail consiste à aider et à soutenir les associations en milieu rural. Forte de 60 associations adhérentes qui comptent 3600 personnes au total, la Fédération des Foyers ruraux est force de propositions sur des activités portées par ces associations.



Le but est de créer de l'ouverture, de l'échange entre les personnes et les idées. Une action n'est jamais programmée pour elle seule, elle donne toujours lieu à un temps de réflexion. C'est le cas de tous les projets de spectacles, conférences, ateliers qui sont proposés et font l'objet de débats. Histoire de réfléchir à un contexte, une époque, un thème particulier ... de développer l'ouverture au monde et l'esprit critique.

Une véritable éducation populaire prend ici le relais de l'enseignement formel. Car c'est bien le rôle de la Fédération des foyers ruraux, « nous devons attirer l'attention des habitants sur des questions liées à l'environnement, la culture, la citoyenneté, le patrimoine et les développer avec eux ». Tâche certes difficile mais oh ! combien utile pour une ruralité trop souvent désertée par les pôles et projets culturels.

Bientôt, la 4^{ème} édition du Festival « Université Rurale » aura lieu durant 3 jours les 28, 29 et 30 août à Saint-Laurent-La-Roche.

Au programme 9 spectacles sous un chapiteau de cirque, 3 concerts, 6 ateliers pour enfants, 8 sports atypiques à découvrir, 1 WebTV, 1 ou 2 conférences « histoire des légumes de la préhistoire jusqu'à nos jours » et « les dangers des pesticides », thèmes très en lien avec nos pratiques quotidiennes, notre santé et notre environnement.

L'entrée est gratuite avec comme principe une participation libre (pour les spectacles) demandée aux spectateurs avec une explication de la démarche. L'idée est de faire comprendre au public que le travail artistique a une valeur et de permettre à tous un accès à la culture.

Vous pouvez retrouver le programme sur le site www.universiteruralefc.com.

Vous l'avez compris, Loïc est un homme passionné par son métier.

UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE



L'orchis Bouc

L'orchis Bouc (*Himantoglossum hircinum*) a établi une petite colonie sur le talus entre la grande rue et la rue des Marronniers.

Elle possède de nombreuses feuilles d'un vert grisâtre qui apparaissent en automne, persistent l'hiver puis se flétrissent à la floraison.



L'inflorescence est cylindrique et assez dense, fleur verdâtre bordée de pourpre, sépales et pétales rassemblés en casque, labelle très allongé, de plus de 5 cm, enroulé et plus ou moins déployé à floraison. L'orchis bouc, ainsi que les autres orchidées, ont un mode de reproduction très complexe. Les graines, pour germer, ont besoin de trouver dans la terre un champignon microscopique. En pénétrant dans la graine, il forme une symbiose indispensable, assurant la nourriture et le développement de la plante dans les racines. La fécondation est assurée par des insectes. Sur les milliers de graines produites, seules quelques unes trouveront ces conditions pour pouvoir germer. Et cela peut prendre plusieurs années...

Toutes les orchidées sont vivaces, ce qui nous permet de les admirer tous les ans au même endroit. Elles font partie d'une des familles les plus récentes du règne végétal et leur évolution est constante. L'hybridation issue de croisements d'espèces peut-être observée, même dans la nature.

On trouve ces petites colonies d'orchis bouc dans les jardins, les vergers et certains talus des coteaux calcaires et ensoleillés.

Attention donc au printemps à ne pas tondre ou piétiner ces orchis car leur floraison risque d'en être compromise et leur avenir peut s'en trouver menacé.

Article emprunté au site www.brionautes.com

Le rôle des genêts

Un Râle des genêts, espèce menacée au niveau international et plus particulièrement en France, s'est installé ce printemps 2015 dans une prairie de fauche à Bonnaïso.

La basse-vallée de la Vallière et de la Sonnette, son affluent, constitue effectivement un habitat pour cette espèce avec la présence d'un réseau important de prairies humides permanentes.

L'espèce n'avait toutefois pas été observée depuis 2009 dans ce secteur de la plaine jurassienne malgré des recherches régulières.

Cet oiseau migrateur vit exclusivement au sol dans la prairie et passe l'ensemble de la période estivale dans un domaine vital de quelques



hectares lui permettant de se nourrir, de se reproduire et d'élever les poussins.

Afin d'assurer à l'espèce le temps de se reproduire un contrat de fauche tardive sous forme d'une mesure agro-environnementale "flash" exceptionnelle a été passé avec l'exploitant volontaire pour suivre ces mesures.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'Europe en exposés

Durant l'année les élèves de CM ont fait des exposés sur des pays d'Europe .
Chacun a parlé de la capitale, de la langue parlée, des monuments célèbres, de la façon dont était gouverné le pays, du climat... Chaque fois nous avons goûté des spécialités culinaires du pays.
C'était bon !!!

Antoine et Louis



A l'école des gourmands

Chaque année nous faisons de la cuisine des classes de PS jusqu'au CM2 .
Nous cuisinons avant chaque vacance. Nous faisons toutes sortes de plats, des entrées, des toasts ,des salades différentes , des brochettes, des plats chauds, comme de la viande, des légumes et beaucoup de gâteaux, tartes, aussi délicieux les uns que les autres. Puis nous partageons nos plats entre les différentes classes. C'est super !

Apolline et Célia

INFO

Un livre de nos recettes sera mis en vente au mois de septembre.



Silence ! on tourne !

Le mercredi 3 juin, 3 personnes sont venues filmer les CP CE1. Nous devons parler de nos premiers souvenirs de cinéma.
Un petit film va être fait et il sera présenté à Vincelles pendant l'été*.

Les CP CE1

* soirée courts métrage le vendredi 17 juillet à 21h30 sur l'aire de jeu.

En garde !

Cet hiver à l'école de Vincelles les classes du CP au CM2 on fait de l'escrime . Nous avons découvert le sabre.

Fabien notre professeur nous a appris les parades, les attaques, les fentes et les consignes de sécurité. Lors de la dernière séance nous avons fait un tournoi. Nous avons bien aimé.

Nicolas et Victor





Golf à Vincelles

Pendant cette dernière période, nous faisons du golf à l'école.

Un professeur, Maurice Bados, vient nous donner des cours. Nous apprenons à utiliser le club pour envoyer la balle en faisant le moins de coups possible vers une cible. Nous créons des petits parcours. C'est super !

La dernière séance se fera sur le golf de Moiron. Nous sommes impatients !

Lilou et Adrianna

Lire et faire lire

L'animation « Lire et faire lire » se passe le lundi, mardi, jeudi et vendredi midi de 11h25 à 12h15 à l'école. Quatre adultes nous lisent ou nous font lire des histoires. Chaque jour 5 enfants ont participé.

Le Jeudi 11 juin 2015 tous les élèves ayant participé à Lire et faire lire ont participé à un apéro lecture où Gilbert nous a lu une histoire et où nous avons parlé de nos meilleurs souvenirs de lecture.

Olivia Chaloin, Bernadette Janin, Michel Caquard et Gilbert David sont là pour ces meilleurs moments de l'année.

Merci !

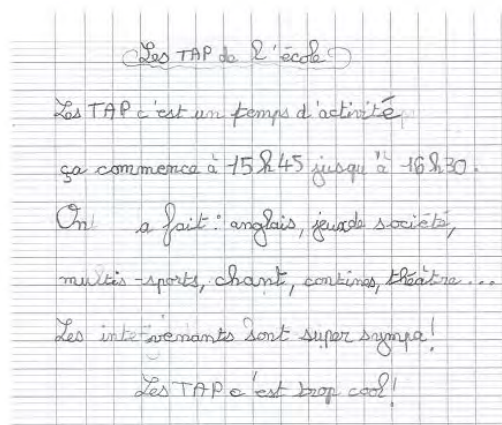
On aimerait que ça continue!

Manon et Manon



LES TAP DE VINCELLES

Cette année, avec la modification des horaires scolaires, les enfants pouvaient participer aux TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) encadrés par les animateurs de l'Accueil de loisirs et/ou par des intervenants extérieurs.



Chaque cession de 7 semaines s'est achevée par une représentation auprès des parents, sous forme de spectacle ou d'exposition selon le thème.

Un livre a été entièrement écrit et illustré par les enfants accompagnés de Colette CLEMENT. Il a été mis en vente, et les bénéfices ont été versés à l'association des parents d'élèves « la Cagnotte des Petits Ecoliers ». Il est possible de le consulter à la Caborde à Orbagna. A ce même endroit, vous trouverez également jusqu'à fin juin une partie des créations réalisées pendant le TAP poterie, mené par Muriel GROSJEAN KOVARIK.

L'année prochaine, les TAP seront organisés différemment, à savoir pendant 1h30 le lundi et le jeudi seulement.

Nous remercions encore tous les intervenants qui ont bien voulu venir partager avec nous leur savoir faire. Et si vous voulez vous aussi intervenir sur le temps des TAP et faire vivre aux enfants vos compétences ou vos passions, n'hésitez pas à nous joindre à l'accueil de loisirs de Vincelles au 03 84 25 16 63.

BON à SAVOIR

Aides en matière de politique d'économie d'énergie

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation énergétique dans votre logement :
isolation des murs et/ou toiture, changement des huisseries, modifications de votre mode de chauffage, modernisation de votre réseau électrique domestique...

Vous pouvez bénéficier d'aides sous forme de conseils, financements ou accompagnement, de la part de différents organismes ou collectivités

Vous pouvez également demander en mairie ou télécharger le livret « Aides financières 2015 - Pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants » sur le site

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Aides-financieres-2015-Pour-des.html>



Aides financières 2015

Pour des travaux de rénovation énergétique des logements existants



Edition : janvier 2015

Franche-Comté **effilogis**
Bâtiments Basse Consommation d'énergie

LA RÉGION, CRÉATRICE D'AVENIR

Avec la Région Franche-Comté et l'ADEME, 4 bonnes raisons de se lancer dans un projet de rénovation BBC * :

- 1 DES FACTURES D'ÉNERGIE EN BAISSÉ
- 2 LE CONFORT EN HAUSSE
- 3 UN HABITAT VALORISÉ
- 4 L'ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

où s'adresser ?

- Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt
GAIA Energies - Tél. 03 84 21 10 69
- Doubs ADIL - Tél. 03 81 61 92 41
- Jura AJENA Energie Environnement
Tél. 03 84 47 81 14
- Haute-Saône ADERA
Tél. 03 84 92 15 29

Contactez votre conseiller Espace info énergie pour :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- un accompagnement technique de votre projet ;
- un chèque audit énergétique et des financements pour vos travaux (subventions, éco-prêt à taux zéro et prêts bonifiés**).

www.effilogis.fr

* Bâtiment Basse Consommation d'énergie

** La Caisse d'épargne de Bourgogne Franche-Comté et le Crédit Agricole Franche-Comté proposent une offre de financement spécifique aux travaux de rénovation énergétique bénéficiant du programme régional Effilogis. Contactez un conseiller bancaire pour plus d'informations sur leurs prêts bonifiés.

AJENA Espace Info Energie

Pour votre projet de rénovation, de construction ou pour obtenir un conseil afin de réduire vos factures d'énergies, contactez l'association AJENA. Vous trouverez des informations sur le choix et la mise en œuvre des matériaux de construction et d'isolation, le chauffage, des listes de professionnels, les aides financières mobilisables, etc.

(Sur rendez-vous en téléphonant au 03 84 47 81 14)

LONS-LE-SAUNIER :
le lundi de 14h à 17h30
et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
PERMANENCES à DOLE et SAINT-CLAUDE
(sur rendez-vous au 03 84 47 81 14)

Pour plus de renseignements, contactez l'Espace Info Energie – AJENA

Consultez également : <http://www.info-energie-fc.org>

CONNAISSEZ-VOUS ?



L'association [nesta]

STATUTS DE L'ASSOCIATION NESTA

Article 1 : constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la Loi 1901, ayant pour titre : association [nesta].

Article 2 : buts

L'association [nesta] a pour objectifs, par le biais d'actions diverses et accessibles au plus grand nombre, de promouvoir, diffuser et soutenir des artistes dits émergents (locaux, nationaux ou internationaux), principalement sur le bassin lédonien.

Article 4 : Moyens d'action

Les moyens d'action de l'association sont notamment : les publications, les cours, les conférences, les réunions de travail l'organisation de manifestations, et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association la vente permanente ou occasionnelle de tous produits et/ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation.



L'association [nesta] part en vadrouille!

[nesta] a proposé depuis 2002 diverses manifestations sur Lons : des concerts (au Boeuf, dans les bars), 5 éditions du festival Lons Angeles, des projections de courts métrages...

Du **17 au 21 juillet 2015**, l'association proposera la troisième édition de "**[nesta] en short et en vadrouille!**".

Le principe est simple : une séance de courts métrages éclectique (tout public), itinérante, projetée en plein air, dans 5 communes, sur 5 jours, en partenariat avec des associations locales et/ou des municipalités.

Vendredi 17 juillet, à VINCELLES, aire de jeux
Samedi 18 juillet, à BRIOD, aire de jeux
Dimanche 19 juillet, à LONS LE SAUNIER, à La Guinguette
Lundi 20 juillet, à RUFFEY SUR SEILLE, derrière la mairie
Mardi 21 juillet, à ORGELET, place de la Grenette

Pour chaque lieu, un repli est prévu en cas de mauvais temps.

Infos pratiques

Séances dès 21h30

Prix libre (chacun donne ce qu'il veut/peut !)

Programme détaillé sur www.assonesta.com



Jeunes lycéens étrangers Colombiens et allemands, Cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des États-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Bernard Emorine / Baume les Messieurs
09.88.66.68.45 / 06.80.11.97.34
Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14

Travaux d'enfouissement 2015



*rue des vignes et
rue du Vernois*



Photos : Didier Chopard